

demoiselle avaient sur mon cœur plus d'empire que les siens. Dans un amour dont l'imagination et les yeux ont fait tous les frais, il faut procéder avec prudence et discernement. Faisant un autre choix, je me dirigeai vers l'aînée des demoiselles Durand. C'était celle qui s'était jusque alors défendue le plus vaillamment.

Me voici arrivé à un endroit de mon récit, lecteurs, où je vais vous rapporter des choses qui flattent beaucoup ma vanité. Lisez et jugez.

Marinette m'accueillit d'abord avec un aimable sourire. Puis, elle fit la prude ; mais ce n'était que pour la forme. En conséquence, sa résistance fut très faible : so cachait-elle une joue qu'elle semblait me présenter l'autre. Tout en simulant beaucoup de plaisir, je voulais en finir le plus tôt possible ; aussi, mes lèvres effleurèrent-elles autant l'une de ses mains que son visage. Quelques malins ont même assuré que le baiser n'avait porté que sur des doigts potelés.

Lorsque tous les épis de maïs eurent été déortiqués, ils furent promptement enlevés, ainsi que les feuilles qui leur avaient servi d'enveloppes. Le plancher ayant été balayé, quelques danses furent exécutées au son du violon. La fête se termina par un réveillon. La citrouille et le blé-d'Inde, apprêtés de diverses manières, sont les mets traditionnels que les "habitantes" mangent dans cette circonstance.

Quand je voulus partir de chez M. Durand, je n'avais plus que l'un de mes gants. Je voulais chercher celui qui manquait ; mais Marinette m'en dissuada, en me confiant d'un ton mystérieux qu'elle saurait bien le trouver. Disant ces mots, elle glissait dans la poche de sa robe l'objet que je pensais perdu, après l'avoir exposé à mes regards, de manière qu'il ne fût vu

que par moi. Cependant, je remarquai que Louise s'apercevait du manège de sa sœur et en était mécontente. Jugeant que Marinette désirait garder mon gant, je me retirai, en me demandant le mot de cette énigme.

Le lendemain, un ami m'apprit que Marinette n'avait fait que suivre un ancien usage canadien, encore en vigueur dans beaucoup de nos campagnes. D'après cette coutume, lorsqu'un jeune homme fait quelques avances à une fille et qu'elle les reçoit avec plaisir, elle garde pour quelques jours l'un de ses gants : cet acte signifie qu'elle le paie de retour et désire qu'il lui fasse sa cour. Le prétendant, qui de ce moment est appelé "cavalier", donne un mouchoir de soie à celle qu'il veut pour amante, quand il va chercher son gant. Celle-ci prend alors le nom de "blonde", qu'elle porte jusqu'à ce qu'elle le quitte pour celui de fiancée. Le foulard renvoyé à celui qui en a fait présent, ou repris par lui, termine les négociations matrimoniales. Néanmoins, quand les fiançailles ont lieu, le "cavalier" le retire des mains de sa future ; mais il est tenu de le remplacer par une bague. Ce commerce d'échange ne finit que quand la jeune fille troque sa liberté et son amour, contre la protection et la tendresse de celui qu'elle choisit pour époux.

Je termine ces quelques lignes sur les mœurs canadiennes, en vous priant, lecteurs, de ne point les considérer comme faisant partie de mes confidences. De plus, je ne vous garantis l'authenticité d'aucun des détails qui précèdent, en autant qu'ils me concernent.

ERASTE D'ORSOYENS.